

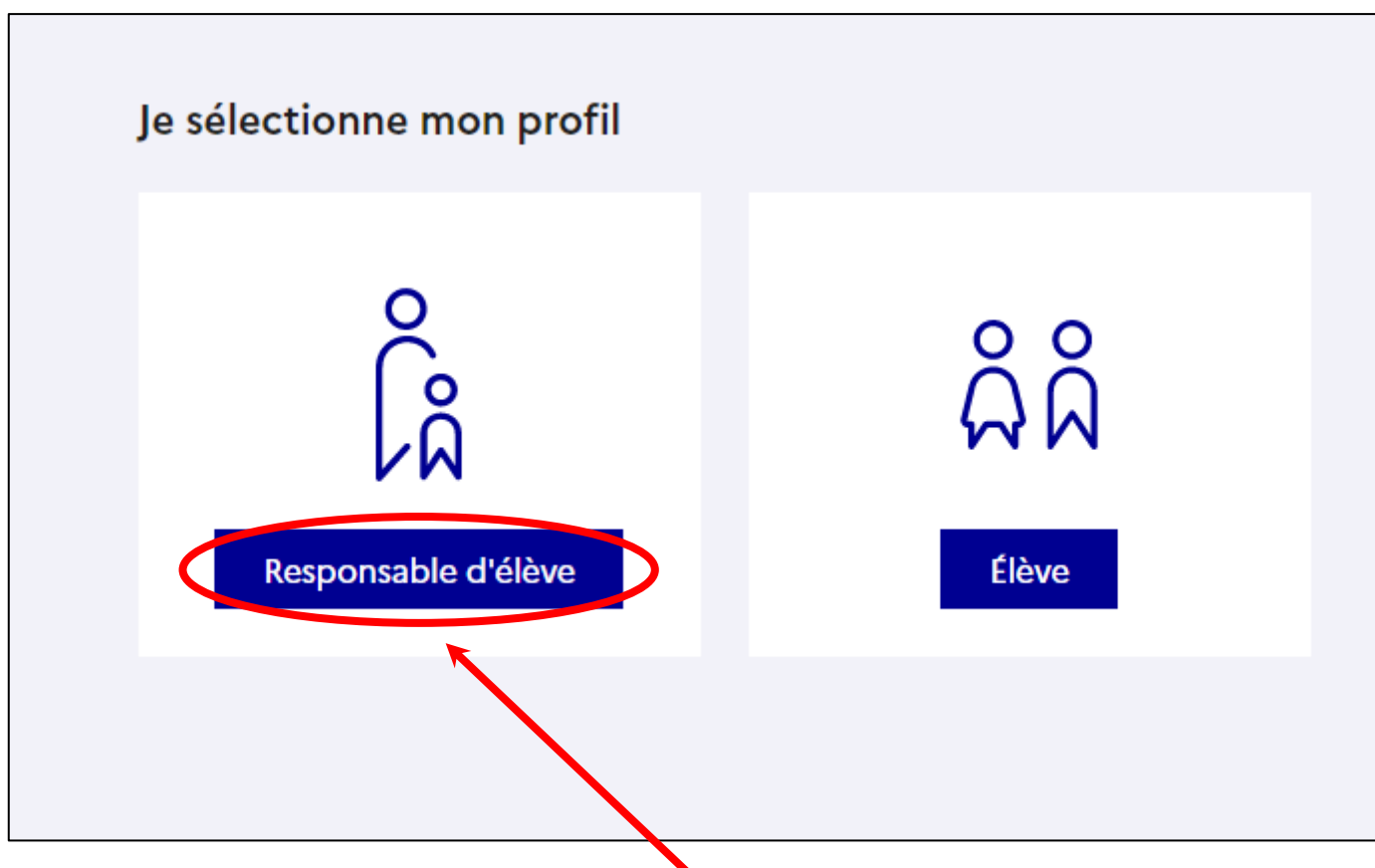
Récupérer votre identifiant et/ou mot de passe **EduConnect**

Si vous avez **perdu votre identifiant** ou **oublié votre mot de passe**, vous pouvez facilement les récupérer en utilisant la procédure suivante :

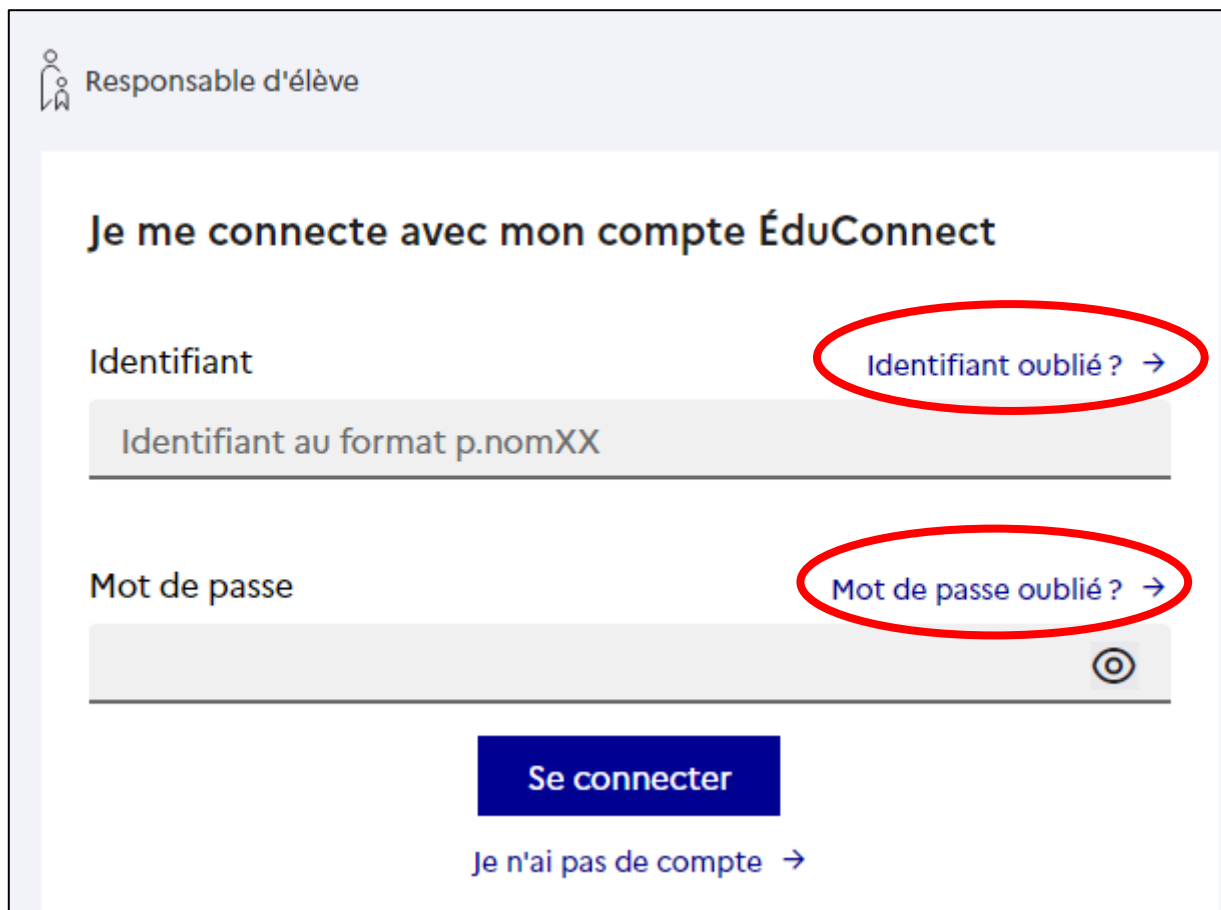
Etape 1 : Se rendre à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Etape 2 : Sélectionnez votre profil



Etape 3 : Dans la fenêtre de connexion Educonnect, cliquez sur « identifiant oublié ? » ou « Mot de passe oublié ? »



Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)


Etape 4 :


- ***Pour recevoir votre identifiant***, vous devez saisir l'**adresse mail ou le numéro de téléphone rattaché à votre compte** (utilisé lors de la création du compte).

 Responsable d'élève


Identifiant oublié

Je récupère mon identifiant

**Par SMS**
Avec le n° de téléphone de mon compte

**Par mail**
Avec l'adresse mail de mon compte

- ***Pour changer votre mot de passe***, vous devez saisir votre identifiant. Vous recevrez le mot de passe à l'adresse mail ou au numéro de téléphone rattaché à votre compte.


 Responsable d'élève


Mot de passe oublié

Je change mon mot de passe

Indiquez votre identifiant ÉduConnect. Il est indispensable pour changer votre mot de passe.

Identifiant Identifiant oublié ? →

**Par SMS**
Avec le n° de téléphone de mon compte

**Par mail**
Avec l'adresse mail de mon compte

Remarques :

- Uniquement en cas d'échec de la procédure de récupération ci-dessus, veuillez prendre contact avec l'établissement en détaillant précisément le problème rencontré.
- Les élèves qui ont renseigné une adresse mail lors de leur première connexion avec les identifiants fournis par le collège peuvent récupérer leur identifiant ou leur mot de passe avec cette procédure. Ceux qui n'ont pas renseigné d'adresse mail doivent demander au collège un nouveau mot de passe provisoire.